

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: XILIX GEL BS

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2022-0034

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0029893-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

XILIX GEL BS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France
Numéro de l'autorisation	BE2022-0034	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0029893-0000	
Date de l'autorisation	08/11/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	08/11/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	Marais Ouest F-24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	Rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB, West Yorkshire, Royaume-Uni
	Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722, MAHARASHTRA Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,16
OIT	octhiline (ISO); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one	Substance non active	26530-20-1	247-761-7	0,00175

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Éviter de respirer les vapeurs.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif du bois - Professionnel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit XILIX GEL BS est utilisé en traitement préventif de surface contre les insectes (y compris les termites).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Common furniture beetle Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Classe d'emploi 1 : situation dans laquelle le bois ou produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'une construction, non exposé aux intempéries et à l'humidité.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Badigeonnage Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est appliqué sur le bois avec un pinceau.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 100 g/m ² pour le traitement préventif insecticide et 200 g/m ² pour le traitement préventif termiticide Dilution (%): Le produit est prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: 1 application.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon / Boite, Métal : fer, 1L

Bidon / Boite, Métal : fer, 5L

Seau, métal : fer, 10L

Seau, métal : fer, 20L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit est appliqué avec un pinceau.

Le produit est prêt à l'emploi, aucune autre dilution n'est nécessaire.

Pour un traitement préventif uniquement insecticide, le taux d'application du produit est de 100 g/m².

Pour le traitement préventif contre les termites spécifiquement, le taux d'application du produit est de 200 g/m².

L'étape de fixation, suite à l'application est au minimum de 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter une combinaison de protection (au moins catégorie III type 6) pendant la phase de manipulation du produit (normes précisées par le titulaire de l'autorisation dans la fiche produit).

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des animaux d'élevage.

Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/zones traitées.

Retirez les aquariums et les terrariums ou protégez-les de l'exposition et débranchez leurs appareils électriques.

Éloignez les chats des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthroïdes), le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.

Pendant l'application du produit (sur bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en recouvrant le sol (par exemple par une bâche) et éliminées en toute sécurité.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement :

Ne pas rejeter le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans les égouts ou dans l'environnement.

Contenez et récupérez toutes les fuites ou déversements avec des matériaux absorbants non combustibles tels que sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer des conteneurs ou des fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation en vigueur.

Si le produit contamine des cours d'eau, lacs, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires en vigueur.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider complètement les conteneurs. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recyclez ou éliminez les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets ; ne pas jeter les déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs plus grands spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des gros contenants vides.

Codes des déchets (Décision 2001/573/CE ; Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) : 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans

Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé dans son emballage d'origine dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil et de l'humidité.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif du bois - professionnel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit XILIX GEL BS est utilisé en traitement curatif de surface contre les insectes.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Lyctus brunneus*
Nom commun: Powder post beetles
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: *Hylotrupes bajulus* L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: *Anobium punctatum* De Geer
Nom commun: Common furniture beetle
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation	Intérieur Bois dans les conditions de la classe d'emploi 1.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Traitement de surface : brossage ou badigeonnage et injection in-situ Description détaillée: Traitement de surface: Brossage. Le produit prêt à l'emploi s'applique directement sur le bois au pinceau. Injection in-situ : L'injection in-situ est destinée à être toujours utilisée en combinaison avec un traitement de surface. Le produit prêt à l'emploi est déplacé du seau vers le bois à traiter à travers le système d'injection.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Pour le traitement insecticide curatif, le produit peut être appliqué avec le taux d'application de 300 g/m ² par badigeonnage ou le taux d'application de 300 g/m ² + 180 ml/m ² par badigeonnage en combinaison avec l'injection. Dilution (%): Le produit est prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: 1 application. Pour le traitement insecticide curatif, le produit peut être appliqué avec le taux d'application de 300 g/m ² par badigeonnage ou le taux d'application de 300 g/m ² + 180 ml/m ² par badigeonnage en combinaison avec l'injection. Pour l'injection in-situ les paramètres sont : 20 ml/trou, 3 trous/m linéaire, 9 trous/m ² .
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / Boite, Métal : fer, 1L Bidon / Boite, Métal : fer, 5L Seau, métal : fer, 10L Seau, métal : fer, 20L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit peut être appliqué au pinceau ou au pinceau et injection.
Le produit est prêt à l'emploi, aucune autre dilution n'est nécessaire.

Pour un traitement insecticide curatif, le produit peut être appliqué à la dose de 300 g/m² par badigeonnage ou par badigeonnage en combinaison avec injection (300 g/m² + 180 ml/m²).

Pour l'injection in-situ les paramètres sont : 20 ml/trou, 3 trous/m linéaire, 9 trous/m².

L'étape de fixation, suite à l'application est au minimum de 4 heures.
Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

L'effet curatif est lent (*H.bajulus*) à différé (*A. punctatum*).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter une combinaison de protection (au moins catégorie III type 6) pendant la phase de manipulation du produit (normes précisées par le titulaire de l'autorisation dans la fiche produit).

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des animaux d'élevage.

Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/zones traitées.

Retirez les aquariums et les terrariums ou protégez-les de l'exposition et débranchez leurs appareils électriques.

Éloignez les chats des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthroïdes), le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.

Pendant l'application du produit (sur bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toutes les pertes de produit doivent être contenues en recouvrant le sol (par exemple par une bâche) et éliminées en toute sécurité.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement :

Ne pas rejeter le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans les égouts ou dans l'environnement.

Contenez et récupérez toutes les fuites ou déversements avec des matériaux absorbants non combustibles tels que sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer des conteneurs ou des fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation en vigueur.

Si le produit contamine des cours d'eau, lacs, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires en vigueur.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider complètement les conteneurs. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.
Recyclez ou éliminez les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets ; ne pas jeter les déchets dans l'environnement.
Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs plus grands spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des gros contenants vides.
Codes des déchets (Décision 2001/573/CE ; Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) : 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans
Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé dans son emballage d'origine dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil et de l'humidité.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1 et 4.2.1

Respecter les conditions d'utilisation et les classes d'emploi du produit.
Informez le titulaire de l'enregistrement si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir 4.1.4

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 4.1.5

6. Autres informations

Le produit ne doit être utilisé que sur du bois ou des produits à base de bois qui se trouvent à l'intérieur d'une construction, non exposés aux intempéries et à l'humidité.